

LE PARCOURS ARGUMENTATIF DANS “SCIENCE ET BONHEUR”*

*Fatma KAZANOĞLU***

RESUME

Dans cette recherche, nous entreprenons l'étude d'un texte argumentatif qui est structuré différemment des textes narratifs ou descriptifs. A travers l'analyse, nous tenterons d'illustrer en quoi le texte argumentatif est spécifique. L'étude d'un tel texte n'est envisageable qu'à travers la prise en considération de certains outils méthodologiques; c'est à ce niveau que nous utiliserons l'analyse du système énonciatif, l'organisation lexicale, la structure rhétorique, les types de raisonnement, les connecteurs logiques et les types d'arguments.

***Mots clés:** argumentation, argument, connecteur, type de raisonnement.*

ÖZET

Bu çalışmada, betimleme ve anlatıdan farklı bir yapıya sahip kanıtlayıcı bir metnin incelenmesi amaçlanmıştır. İnceleme sırasında kanıtlayıcı metnin özgünlüğü örneklendi. Bu tür bir metnin incelenmesi ancak belirli bir yöntem çerçevesinde gerçekleştirilebileceği gerçeği gözönünde tutularak sözcemele sistemi, sözcüksel düzenleme, retorik yapı,

* Lors de cette recherche, la thèse de Doctorat intitulée “Les procédés de l'Argumentation et la Spécificité du Texte Argumentatif en Français » a été utilisée.

** Dr. Faculté de Pédagogie de l'Université d'Uludağ.

akıl yürütme türleri, mantıksal bağlaçlar ve kanıtlama türleri gibi konular ele alındı.

Anahtar Sözcükler: *Kanıtlama, kanıt, mantıksal bağlaç, akıl yürütme türleri.*

1. L'ARGUMENTATION

L'argumentation peut être définie comme la présentation d' "un énoncé E 1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en *faire admettre* un autre" (Anscombe, Ducrot 1997: 8). Qu'il s'agisse de convaincre une personne ou plus généralement un auditoire du bien-fondé d'une thèse ou bien, au contraire, de l'en dissuader est obligatoirement un fait interactif étant donné que plusieurs personnes -au moins deux- sont impliquées, celles qui la produisent et celles qui la reçoivent, que la personne ou l'auditoire soit réellement ou non présent au moment de la réalisation de cet acte argumentatif.

Avant de passer à la structure de l'argumentation et à son analyse dans les textes, il nous semble important de prendre en considération l'argumentation elle-même. En effet, il n'est pas possible de la classer uniquement dans le cadre d'une branche linguistique étant donné sa présence tellement marquée dans tous les domaines. L'argumentation est en fait un phénomène qui ne nous est guère étranger et on peut aller jusqu'à avancer que tout le monde use de l'argumentation; si bien que prétendre qu'elle soit présente en permanence dans notre vie quotidienne ne serait en rien exagérer sa place et son importance dans les relations humaines qu'il s'agisse de relations familiales, professionnelles ou encore amicales. Chacun de nous, à différents moments de sa vie se trouve dans l'obligation d'argumenter, que ce soit pour amener à l'adhésion de sa cause ou pour dissuader une personne. En effet, en tant qu'auteur même de l'argumentation ou bien encore comme interlocuteur de l'argumentation, on y a recours ou on y est exposé d'une façon si naturelle que l'on ne s'en aperçoit pratiquement pas.

Par ailleurs, bien que le genre préféré de l'argumentation soit le genre polémique, on la retrouve aussi bien dans les journaux qu'à la télévision; elle constitue la particularité la plus indispensable et celle qui est la plus frappante des débats, notamment ceux qui touchent à la politique, qui visent l'adhésion des foules à une opinion et ceux concernant les publicités dont l'objectif est de faire valoir pour mieux vendre. Les deux derniers exemples ne doivent pas laisser penser que l'argumentation soit équivalente à duperie; ce n'est nullement le cas, car l'argumentation devra joindre à la cohérence et à l'efficacité, la vérité; ce qui la rendra plus morale et ce qui la

protégera de la mauvaise réputation qu'elle a depuis les sophistes. De toute façon, si le critère de vérité n'est pas respecté, celui qui argumente perdra sa crédibilité, et par conséquent, risquera de ne pas atteindre son but: la persuasion.

C'est parce que c'est sur le plan de la parole -écrite ou orale- que se déroule exclusivement l'argumentation qu'il faut considérer le langage comme la matière et l'instrument par lesquels l'argumentation sera réalisée. Cependant, même si cela ne sera pas examiné dans le cadre de notre recherche, il est important de noter que l'image, elle aussi, peut avoir une valeur argumentative. Pour concrétiser ce sujet, il nous suffit de nous souvenir d'une image qui nous est longtemps revenue à l'esprit, cette image représentant un soldat israélien en train de casser le bras d'un "révolté" palestinien. Cette image a été très efficace et elle a attiré l'attention du monde entier sur ce qui se passait dans la région et même, peut-être injustement, elle a conduit les gens à avoir une idée négative sur l'armée israélienne. Le pouvoir argumentatif de l'image vient de ce qu'elle offre une argumentation directe, rapide et concrète, ce que l'écrit ne peut qu'évoquer, l'image l'expose à nos yeux.

L'argumentation, qu'elle soit réalisée pour ou contre, a seulement deux aboutissements: elle prend fin soit par un accord (consensus) soit par un désaccord (dissensus); dans un cas comme dans l'autre, elle a obligatoirement un effet, le contraire est impossible en matière d'argumentation. C'est dans ce cadre que l'on peut considérer que l'argumentation a un rapport étroit avec la pragmatique dont Austin et Searle sont les initiateurs.

Ainsi l'ultime objectif de cette matière est de convaincre, mais la question cruciale est de déterminer comment elle le réalise effectivement. Cette démarche, qui inclut qu'une des personnes cherche à exercer une influence sur l'autre, n'est nullement réalisée au hasard. En effet, elle nécessite un procès complexe constitué d'étapes bien définies qui lui permettent de passer d'un stade de pensée initial à un stade de pensée final où l'argumentation se trouve effectivement réalisée. C'est lors du procès entre ces deux stades que se déroulent les principaux procédés menant à l'objectif, donc à la réalisation de la persuasion. Ces procédés sont relativement divers et s'articulent sur tous les éléments constitutifs du texte même; c'est pour cette raison qu'au cours de l'analyse des procédés argumentatifs, il est essentiel de prendre en considération des repères méthodologiques bien déterminés qui seront indispensables à la compréhension de la réalisation de l'argumentation et par conséquent à son analyse.

1.1. Les outils d'analyse indispensables:

Dans un premier temps, nous tenterons de repérer les éléments importants lors de l'analyse d'un texte argumentatif. En effet, l'analyse de ce genre de texte n'est possible qu'à travers la prise en considération de tous les éléments ayant un apport à l'énoncé, qu'il s'agisse de la situation de création de celui-ci, que de son écriture achevée. Pour comprendre la structure d'un texte argumentatif et pouvoir le considérer tel quel, il faut pouvoir constater les procédés utilisés qui le rendent ainsi.

1.1.1. Le système énonciatif:

Parmi ces procédés, c'est l'énonciation qui nous fournira les premiers indices nécessaires en nous renseignant sur ce que pense l'interlocuteur de l'énoncé qu'il produit, c'est-à-dire sa position envers son énoncé qui sera représentée à travers l'emploi d'unités déterminées et significatives. En effet, l'étude de l'argumentation passe par l'analyse des productions verbales, et par conséquent par l'analyse des énoncés fournissant la matière à travers laquelle l'organisation de l'argumentation peut être atteinte, d'où la nécessité de prendre en considération le système énonciatif.

Ainsi, l'étude des marques énonciatives, des déictiques, de la modalisation et du maniement de l'implicite nous donnera la possibilité de relever des renseignements sur l'énoncé, sur son énonciateur, sur le temps et le lieu, par conséquent des renseignements qui constitueront les premiers indices menant vers la compréhension de l'argumentation. Cette étude nous guidera donc en nous révélant les intentions diverses de l'énonciateur et de son approche à l'énoncé, d'où l'importance de ce genre d'analyse en matière d'argumentation.

1.1.2. L'organisation lexicale

Evidemment, l'étude du système énonciatif n'est pas le seul outil d'analyse à prendre en considération. À part l'énonciation, l'organisation lexicale et son analyse jouent un grand rôle dans l'interprétation d'un texte; pour une interprétation correcte, il faudra prendre en considération tout ce qui est relatif au sens d'un mot ou à celui d'unité plus grande.

L'organisation lexicale est, en effet, d'une importance indéniable au niveau de l'interprétation d'un texte argumentatif, si bien que l'étude du sens d'un mot ou d'une expression ne peut être que vitale puisqu'elle permet d'accéder à des indices relevant de l'intention de la personne qui mène l'argumentation. Ainsi, l'emploi d'un mot ou d'une expression est déterminé

par l'argumentateur qui choisit ses mots ou expressions dans un but bien déterminé qui vise avant tout la transmission de son message, de sa thèse.

Au même titre que le choix d'un mot ou d'une expression précise, la place où il est employé aura une importance décisive: la disposition, l'intensité, les combinaisons de ces mots sont susceptibles de donner des indices quant à la stratégie argumentative de l'énonciateur. Cependant, il convient d'être vigilant car c'est à ce niveau que surviennent, entre autres, des difficultés concernant la polysémie, le sens étymologique et historique du mot employé. C'est aussi à ce niveau qu'il faudra prendre en compte la connotation et les termes à valeur expressive ou encore imagée. En dernier lieu, étant donné qu'ils sont aussi susceptibles de fournir des indices quant aux procédés argumentatifs, il ne faut pas omettre de considérer l'importance des réseaux lexicaux.

1.1.3. La rhétorique

Avant d'aborder l'analyse, il est important de prendre en considération au même titre que le système énonciatif et l'organisation lexicale, la rhétorique comme outil d'analyse indispensable étant donné que sans savoir où remontent les sources de l'argumentation, il serait vain d'essayer de comprendre comment elle fonctionne.

Autant le fait qu'elle soit l'art de bien parler, mais qu'elle le soit à l'origine dans un but exclusivement argumentatif démontre la nécessité de la prendre en considération lors de l'analyse. En effet, son aspect argumentatif apparaît de nouveau après un moment de retraite provisoire et, c'est particulièrement sous cet aspect qu'elle importe pour notre analyse des procédés argumentatifs. Ainsi, l'étude des procédés rhétoriques, des figures de style nous permettra d'accéder à de nombreux indices sur la stratégie argumentative d'un discours, d'un texte.

2. LE PARCOURS ARGUMENTATIF

La prise en considération de ces outils d'analyse nous permettra d'illustrer les éléments principaux qui structurent un texte argumentatif, et par conséquent à déterminer le cadre du sujet. Par ailleurs, elle nous sera sans doute d'un grand secours dans l'analyse puisque la méthode qui sera suivie pour le relevé des procédés d'argumentation en est constituée.

La prise en considération des outils d'analyse est évidemment inévitable, mais il ne faut omettre que c'est avant tout l'analyse d'un texte argumentatif que nous entreprenons et que par conséquent il y a effectivement d'autres points sur lesquels il faut s'attarder. En effet, comme

nous l'avons préalablement précisé le texte argumentatif présente des particularités quant à sa structure et à l'agencement des idées. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire avant tout de déterminer si le texte à analyser est un plaidoyer ou s'il est un réquisitoire: ce qui nous guidera sur la méthode argumentative de son énonciateur. Les types de raisonnement, les connecteurs et les arguments sont les autres points à considérer lors de l'analyse d'un texte argumentatif.

2.1. Types de raisonnement

L'observation des divers types de raisonnement est un point essentiel à ne pas omettre. En effet, le fait que l'énonciateur puisse préférer un de ces raisonnements au détriment des autres, démontre que le raisonnement choisi est apte à constituer un indice important quant à ses intentions argumentatives. Déterminer le raisonnement logique auquel l'énonciateur a recours revêt une grande importance pour en juger, même dans les cas où celle-ci n'est pas très marquée, de la tendance générale d'un texte argumentatif.

Il est possible de relever cinq principaux types de raisonnement. Le raisonnement par déduction est un type de raisonnement qui est très courant tout comme celui qui se fait par induction. Le raisonnement par déduction consiste à partir de la loi générale pour arriver au particulier: "La déduction se caractérise ainsi par le fait que les informations qu'elle permet d'atteindre sont obtenues à partir de celles qui sont déjà acquises, sans recours à l'expérience ou à toute autre source extérieure." (Oléron 1996 a: 73). Ce qui rend le raisonnement déductif important pour l'argumentation, c'est que la déduction a la particularité de mener à une conclusion incontestable, par conséquent pouvant être considérée à la fois comme absolument fiable et pouvant se prêter d'une façon efficace à l'exercice de tous les domaines: "[...] le terme de déduction est réservé à des arguments dans lesquels les données et le fondement entraînent la conclusion de manière catégorique - dans lesquels, autrement dit, le fait d'énoncer l'intégralité des données et du fondement pour ensuite nier la conclusion conduirait à une incohérence ou à une contradiction indéniables." (Toulmin 1993: 150). Ainsi, puisque sa conclusion est incontestable, son emploi permettra à l'émetteur d'apporter plus de force, plus de crédibilité à ses énoncés, ce qu'il fera sans risquer de tomber dans la subjectivité étant donné que ce qu'il énoncera relèvera de faits acceptés ou devant l'être par tout le monde.

Le raisonnement par induction requiert une démarche différente de celle du raisonnement par déduction, c'est sur le fait particulier qu'il se base: "A l'inverse de la déduction, l'induction part de faits particuliers et aboutit en principe à une généralisation." (Robrieux 1993:35). L'exemple, sujet sur

lequel nous nous attarderons plus tard, est un moyen relevant de la démarche inductive. Ce que nous remarquons dans l'ensemble du raisonnement par induction, c'est que la conclusion peut être relativement différente de celle qui est effectivement attendue; l'induction est beaucoup plus souple et ouverte à des conclusions très diverses alors que la déduction mène exclusivement à des conclusions incontestables et évidemment uniques.

Le raisonnement par syllogisme est un raisonnement qui est une autre forme de raisonnement déductif et par conséquent, le syllogisme assure un apport indéniable à l'argumentation si bien que: "[...] l'étude des principales figures du syllogisme permet [...] de préciser les conditions de validité de l'argumentation, et de rendre compte de stratégies argumentatives fréquemment illustrées dans la pratique du discours." (Declercq 1992:63). Pour mieux appréhender le fonctionnement du syllogisme il est possible de prendre cet exemple cité très souvent:

"Tous les hommes (a) sont mortels (b)

Socrate (c) est un homme (a)

Donc Socrate (c) est mortel (b)." (Oléron 1996 b:37)

Le syllogisme qui est composé de trois propositions simples -deux prémisses et une conclusion- débute par l'énonciation d'une proposition générale nommée **majeure**: "Tous les hommes sont mortels". Ensuite, il continue par l'énonciation d'un cas particulier de la proposition générale nommé **mineure**: "Socrate est un homme". C'est du rapprochement entre la majeure et la mineure qu'une conclusion est déduite: "Donc Socrate est mortel." qui équivaut à **a est b, c est a → c est b**, ce qui nous amène à affirmer que "Chacune des prémisses a **un terme** en commun avec l'autre prémisses et un terme en commun avec la conclusion." (Plantin 1996:30); c'est ce qui nous permet d'avancer que ce syllogisme est valide, étant donné que les prémisses sont bien posées.

Il existe des cas où les prémisses ne sont pas bien posées comme il en est question dans le raisonnement par spécieux qui présente un raisonnement apparemment valide comme celui du syllogisme, mais n'étant pas fondé comme il se doit, des prémisses ne découlent pas une conclusion appropriée: "le sophisme est un raisonnement faux sous des apparences de logique et de vérité." (Boucharec 1996:32). Voici un exemple de sophisme emprunté à *Rhinocéros* de Ionesco, exemple dont la forme rappelle en effet le syllogisme:

"Le Logicien, au Vieux Monsieur: -Voici donc un syllogisme exemplaire. Le chat a quatre pattes. Isodore et Fricot ont chacun quatre pattes. Donc Isodore et Fricot sont chats.

- Le Vieux Monsieur, au Logicien: - Mon chien aussi a quatre pattes.

- Le Logicien, au Vieux Monsieur: - Alors, c'est un chat." (Ionesco 1993: 44)

On constate dans l'exemple que les prémisses, aussi bien la majeure que la mineure, ne sont pas bien posées, c'est-à-dire que la majeure n'est pas suffisamment d'ordre général, que la mineure exploite un cas trop particulier, ce qui a pour conséquence que la conclusion est complètement faussée. Le paralogisme est une autre forme de raisonnement par spécieux, il s'illustre lui aussi comme un faux-raisonnement mais à l'inverse du sophisme, la non-validité n'est pas très évidente et elle ne nous saute pas aux yeux:

“Les hommes sont des animaux

Les chevaux sont des animaux

Donc aucun homme n'est un animal.” (Plantin 1996:30).

Dans cet exemple, ce qui rend non-valide ce procédé, c'est que les prémisses, bien qu'elles soient valides, ne permettent pas réellement d'arriver à la conclusion proposée qui, elle, est non-valide.

Le raisonnement par assertion est un type de raisonnement qui est différent des autres types par le fait qu'il ne met pas en oeuvre le même agencement. Dans ce cas, l'argumentation est menée à bien uniquement par l'énonciation des faits. Au lieu d'une démonstration très structurée, c'est une déclaration des faits qui demande à l'allocutaire de tirer les conclusions nécessaires et d'agir de la sorte.

2.2. Les connecteurs:

Hormis le type de raisonnement utilisé, la façon dont l'énonciateur a structuré son discours est importante et c'est à ce niveau que la présence -ou au même titre l'absence- de connecteurs joue un rôle essentiel. Remarque le choix et l'emploi des arguments, leurs agencements et aussi le fait qu'il y ait recours ou non à des connecteurs, si oui lesquels et avec quelle intensité, constitueront d'autres aspects importants.

Les connecteurs sont des “mots” qui servent à structurer les différentes étapes de la progression logique de tous les éléments constituant le texte argumentatif. Nous entreprendrons de les considérer d'abord d'après leur définition, leur fonction et leur classification, ce que nous ferons en nous référant à divers auteurs.

2.2.1. Importance et fonction du connecteur

L'importance de l'intention argumentative d'un texte ou ce qu'on peut aussi nommer stratégie argumentative est indéniable car c'est elle qui

jouera un grand rôle dans le choix des connecteurs employés: “Un connecteur est un mot de liaison et d’orientation qui articule les informations et les argumentations d’un texte. Il met notamment l’information du texte au service de l’intention argumentative globale de celui-ci.” (Plantin 1996:68).

Evidemment, la difficulté n’existe pas uniquement au niveau de l’identification de l’intention argumentative d’un texte: “Les connecteurs argumentatifs expriment en général des relations de type logique (déduction / induction, inclusion/exclusion, cause/conséquence, rapprochement / opposition...). Mais leur intervention est souvent plus délicate qu’il ne semble, d’une part parce qu’ils ne font souvent qu’imiter les procédures logiques (en laissant souvent des éléments au niveau implicite), d’autre part parce que la nature des éléments articulés est souvent imprécise (la relation concerne-t-elle l’énoncé ou l’énonciation ? Quels sont exactement les segments articulés ?)” (Boissinot 1992: 57). Il est donc important de bien discerner la nature des éléments au niveau implicite et de savoir bien précisément sur quoi la relation porte effectivement pour une interprétation correcte d’abord des connecteurs et de l’intention argumentative et ensuite de l’ensemble du texte.

Maingueneau précise que les connecteurs ont une double fonction:

“1- ils lient deux unités sémantiques,

2- ils confèrent un *rôle* argumentatif aux unités qu’ils mettent en relation.”(Maingueneau 1995:54). Et par la suite, il explique pourquoi au lieu de préciser deux énoncés, il a préféré dire “deux unités sémantiques”: “Le propre de ces connecteurs linguistiques, à la différence des connecteurs logiques, c’est justement de pouvoir lier des entités hétérogènes: un énoncé et une énonciation, un fait extralinguistique et un énoncé, un élément implicite et un élément explicite, etc.”(Maingueneau 1995: 55).

Quant au problème de classification des différents connecteurs, Moeschler distingue les “connecteurs **introduceurs d’arguments** (*car, d’ailleurs, même, mais*) et des connecteurs **introduceurs de conclusion** (*donc, décidément, quand même, finalement*)”. (Moeschler, 1985: 63). Par ailleurs, il présente aussi un autre critère pour la classification des connecteurs et il propose de: “distinguer les connecteurs dont les arguments sont **coorientés** (*décidément, d’ailleurs, même*) de ceux dont les arguments sont **anti-orientés** (*quand même, pourtant, finalement, mais*)” (1985: 63).

2.2.2. *Connecteur et relation logique*

Etant donné qu’un connecteur sert à relier les différentes phases d’un texte et de marquer les étapes du raisonnement et de la démonstration, il est important lors de l’étude d’un texte argumentatif de distinguer le lien logique souligné par le connecteur employé. Etant donné qu’il est impossible

d'énumérer tous les connecteurs un par un, nous nous proposons de les présenter par groupe selon la relation logique qu'ils soulignent. Il est à noter que la liste n'est pas exhaustive, ce qui serait un but ambitieux étant donné les multiples ressorts de la langue et que nous ne donnons place qu'aux connecteurs étant des conjonctions ou des locutions.

1- **La mise en série** (Addition ou gradation) permet d'ajouter un argument ou un exemple nouveau aux précédents. Les connecteurs utilisés le plus souvent sont: "et, de plus, en outre, par ailleurs, surtout, d'abord, ensuite, enfin, d'une part, d'autre part, non seulement, mais encore..."

2- **La comparaison** permet d'établir un rapprochement entre deux faits. Dans ce cas, "de même, de la même manière, ainsi que, comme ..." sont les connecteurs utilisés.

3- **La concession** permet, avec l'emploi de connecteurs tels que "malgré, sans doute, en dépit de, bien que, quoique..." de constater des faits ou des arguments opposés à la thèse de l'auteur tout en maintenant son opinion.

4- **L'opposition** (totale ou partielle) permet d'opposer deux faits ou deux arguments souvent pour mettre en valeur l'un d'eux. Pour établir cette relation logique les connecteurs utilisés le plus souvent sont: "mais, au contraire, cependant, pourtant, en revanche, certes, tandis que, alors que, néanmoins, toutefois, même si, or ..."

5- **La cause** (réelle ou supposée) permet d'opposer l'origine, la raison d'un fait. Les connecteurs utilisés le plus souvent dans cette situation sont: "car, en effet, étant donné que, parce que, puisque, en raison de, sous prétexte que, dans la mesure où ..."

6- **La conséquence** permet d'énoncer le résultat, l'aboutissement d'un fait ou d'une idée. Les connecteurs utilisés le plus souvent lors de cette relation sont: "donc, ainsi, alors, c'est pourquoi, par suite, d'où, de là, dès lors, de sorte que, si bien que, par conséquent, pour que ..."

Il n'est pas indispensable que le connecteur soit effectivement une conjonction -de coordination ou de subordination- ou encore une locution; il existe des cas où le connecteur est absent. L'absence de connecteur ne revient pas cependant à l'absence de connection et d'agencement des arguments en présence. Dans ce cas, ce sont les expressions verbales qui assument le rôle du connecteur et soulignent alors, au même titre que les connecteurs, les relations logiques préalablement évoquées. Par exemple, l'énonciateur pour mettre en évidence l'opposition pourra avoir recours à des formules du genre "d'un point de vue opposé" ou "il faut reconnaître que" ou pourra exprimer la conséquence à travers : "cela entraîne..." ou encore "il en découle...". Par conséquent, il faudra être vigilant au niveau du repérage

des connecteurs, surtout en cas d'absence, ce qui signifiera que les arguments sont agencés par d'autres moyens.

Ainsi, un connecteur peut relier deux groupes d'une même phrase, deux phrases entre elles, ou encore deux paragraphes. Les connecteurs doivent être analysés dans l'ensemble du texte étant donné qu'un connecteur peut non seulement relier deux idées dans un même argument au niveau de la phrase ou à celui du paragraphe mais aussi peut assurer une autre relation -opposition, gradation, etc...- entre deux idées distinctes, deux arguments différents.

2.3. Les types d'argument:

Les types d'argument que l'énonciateur utilise pour mener à bien son argumentation, donc pour assurer l'adhésion à son idée et ainsi peut-être dissuader l'interlocuteur de son idée initiale sont aussi divers que nombreux. Le type d'argument sera choisi évidemment en fonction du but à atteindre mais aussi en fonction du public auquel est adressée l'argumentation. Un enfant voulant aller au cinéma n'emploiera pas les mêmes arguments que le politicien qui demande à être élu. L'analogie est l'un des arguments les plus utilisés mais cependant comme il est loin d'être le seul, voici les autres arguments auxquels l'énonciateur peut avoir recours.

1- L'argument d'autorité: C'est un type d'argument employé intensivement car se référer à l'autorité en la matière dont il est question, apporte de la validité aux propos tenus.

2- Les rapports de cause à effet,

3- Les avantages ou les inconvénients,

4- Utilisation de données scientifiques, historiques et numériques,

5- Par analyse et élimination des autres solutions,

6- Par généralisation,

7- L'accord acte-parole,

8- L'alternative,

9- La prise à témoin, (le fait que l'énonciateur recherche l'accord de l'interlocuteur. Ce genre d'arguments est valable évidemment pour les textes publicitaires mais aussi pour bien d'autres.)

10- Appel aux valeurs supérieures.

Evidemment ce n'est qu'à la fin de l'analyse qu'il nous sera possible de relever quels types d'arguments ont été effectivement employés.

3. L'ORGANISATION DU DISCOURS:

Le texte argumentatif s'appuie sur une structure générale ainsi constituée:

- **Les prémisses:** elles constituent la partie du texte qui sert à annoncer le sujet dont il va être question. Il est possible qu'il n'y ait pas de prémisses car celles-ci sont facultatives.

- **La thèse posée:** c'est la thèse à laquelle l'énonciateur adhère, la thèse pour laquelle il argumentera; il tentera de démontrer pourquoi elle doit être acceptée à l'aide d'arguments, d'exemples et de preuves.

- **La thèse réfutée:** c'est la thèse à laquelle l'énonciateur n'adhère pas. C'est contre cette thèse qu'il exposera des arguments démontrant son mauvais fondement. Celle-ci peut aussi, comme la thèse posée, être illustrée à travers des exemples ou des preuves.

- **Les preuves ou arguments:** Les arguments sont utilisés par l'énonciateur pendant l'argumentation pour ou contre une thèse. Ce sera grâce à leur emploi que l'auteur pourra développer une thèse ou la réfuter. L'énonciateur se servira du moyen de la preuve qui a, sans doute, un apport positif pour l'argumentation, étant donné qu'il apporte de la certitude et de la crédibilité à l'argument en concrétisant le sujet. Grâce à l'emploi de la preuve, l'argumentation d'une thèse est à l'abri d'une quelconque réfutation et objection. Il existe différents types d'argument dont nous verrons les exemples dans la partie réservée aux procédés d'argumentation.

- **Les exemples:** Un argument peut être illustré par un exemple ou encore l'exemple peut constituer l'argument même. L'emploi de l'exemple est assez représentatif et à travers son énonciation, l'émetteur peut viser à renforcer une conviction qu'il veut faire comprendre et surtout à laquelle il veut faire croire. Voyons comment l'exemple est utilisé dans ce texte: "A des universitaires étudiant l'hérédité, un professeur avait posé un petit problème. Dans une famille où le père est atteint de tuberculose et la mère d'alcoolisme, les deux premiers enfants sont nés avec des tares congénitales. Faut-il laisser accoucher la mère enceinte d'une grossesse à risque d'un troisième enfant? Evidemment la majorité des étudiants se prononcèrent pour l'avortement. Bravo ! s'est écrié le professeur vous venez d'assassiner Beethoven ! (P. Zimmer, le Monde, 5 Mars 1980, p.11)" (Oléron 1996 b:46)

3. ORGANISATION DU DISCOURS DANS "SCIENCE ET BONHEUR"

C'est à travers ce texte intitulé "Science et Bonheur" (Boissinot, Lasserre 1989:37) que nous tenterons d'illustrer l'organisation du discours

dans un texte argumentatif. La prise en compte du titre du texte peut être significative car, s'il y en a effectivement un, il expose le(s) thème(s) essentiel(s). C'est l'analyse argumentative qui nous permettra de constater la nature de la relation établie entre science et bonheur, c'est-à-dire de constater si science = bonheur ou bien si science ≠ bonheur.

“La Science et le Bonheur

Il est, certes, des gens qui doutent que la science ne puisse jamais faire le bonheur des hommes... Et en effet, la course au développement, qui apparaît parallèle à la progression scientifique, induit l'hyperconsommation, la pollution, de grands risques écologiques.

5 Mais, à mon avis, il faudrait éviter de confondre science et développement, et dire, au contraire, que la menace vient du trop de science.

Voyons les faits.

10 Une comparaison objective du passé et des temps modernes me paraît le démontrer aisément: la condition humaine s'est considérablement améliorée, surtout dans les pays développés, c'est-à-dire, justement, là où on pratique la science. Cette amélioration s'est faite de la mise en oeuvre d'une infinité d'éléments de sécurité et de confort, de communication, d'information -lesquels, donnant à chacun le goût

15 d'une existence meilleure, entraînent forcément plus de justice sociale.

Je sais bien, les pays en voie de développement, les régions les plus pauvres de l'Amérique latine, nous montrent des gens heureux et sereins. Mais leur satisfaction ne vient-elle pas de leur ignorance des progrès matériels du reste de l'humanité ?

20 Des Français, il est vrai encore, trouvent une joie, constante et profonde, dans une vie simple et naturelle, en Corrèze... Mais qu'en serait-il si un médecin, armé de pénicilline, n'était pas prêt à leur porter secours en cas de maladie grave, si le facteur ne leur apportait, de temps à autre, les lettres des êtres qu'ils aiment, et que l'avion transporte en quelques heures ?

25 Naturellement, l'industrialisation galopante, et son corollaire, la pollution, peuvent conduire au désastre: nos rues sont encombrées de tant d'automobiles que celles-ci ne peuvent plus rouler; nos aéroports sont tellement surchargés que les avions ne pourront bientôt plus

30 s'envoler; nos hôpitaux sont remplis de tant de machines automatiques si coûteuses que, pour les rentabiliser, on leur prescrit des analyses inutiles; nos administrations sont équipées de tant d'ordinateurs nourris de tant de questionnaires, que les citoyens de demain, risquent de passer plus de temps à les remplir qu'à travailler; nos villes élèvent

35 vers le ciel un si grand nombre de tours si hautes que les mêmes
citoyens seront transformés en ludions montant et descendant sans
cesse...

Mais en quoi la science est-elle responsable de tout cela ? Elle a
apporté des moyens de bonheur, et ce sont les hommes qui ont
40 détourné ces moyens de leur objet, ne serait-ce qu'en les multipliant
d'une manière excessive... Une bouteille de champagne, de temps à
autre, délicieuse aubaine; trois bouteilles par jour, c'est la cirrhose du
foie... Il en est bien de même de la plupart des choses qui nous
détruisent aujourd'hui, et qui pourtant sont, en elles-mêmes, des
45 éléments de sécurité et de confort dûs à la science...

Georges MATHE, Le temps d'y penser.”

3.1. Les prémisses

Dans ce texte, il nous est impossible de relever l'étape des
prémisses; en effet, l'auteur passe à l'énonciation d'une thèse dès les
premières lignes du texte en question. L'absence des prémisses peut aussi
être significative: aucun rappel de la part de l'auteur d'un fait ou d'une vérité
admises, aucun accord avant l'énonciation des différentes opinions; cela peut
laisser penser que l'auteur n'accepte aucun préambule entre la thèse posée et
la thèse réfutée; évidemment, c'est seulement après l'analyse que nous
pourrons constater si c'est réellement d'une telle intention dont il s'agit.

3.2. De la thèse posée à la thèse réfutée

La thèse posée et la thèse réfutée sont représentantes de deux stades
de pensée: le stade initial et le stade final. C'est essentiellement entre ces
deux stades que l'argumentation est réalisée et en vue de mieux comprendre
comment cette argumentation est réalisée, il nous faudra nous attarder sur les
indices d'énonciation, les indices d'organisation et enfin les indices lexicaux.

3.2.1 Indices d'énonciation

Ce sont à travers les indices d'énonciation que nous allons constater
la position de l'émetteur par rapport à son énoncé; ces indices peuvent
transmettre l'adhésion ou l'éloignement de l'émetteur par rapport à ce qu'il
énonce.

Il est à remarquer que dans ce texte, l'émetteur adhère pleinement à
la thèse qu'il propose: “ce n'est pas la science qui apporte le malheur”; cette

adhésion est démontrée le plus nettement et sans controverse avec l'emploi de "à mon avis" (5) et de "je sais bien" (16). Mais évidemment ce ne sont pas ces seuls indices, pourtant évidents, qui nous amènent à opter pour l'adhésion de l'émetteur.

3.2.1.1. L'emploi des pronoms:

L'emploi des pronoms constitue un indice, c'est pourquoi il est important de lui prêter attention. Le pronom personnel **je** est employé à une seule reprise dans le cas que nous avons cité ci-dessus. En matière d'énonciation l'importance du pronom **je** est indéniable; en effet, en s'accaparant de ce pronom l'énonciateur, ici l'auteur, se pose comme sujet de l'énonciation et même il peut constituer quelqu'un en interlocuteur avec la seule énonciation de **tu**. Compte tenu de l'importance de ce pronom, que faut-il conclure si **je** dont nous venons de parler n'est employé qu'à une seule reprise ? Bien entendu pas à ce qui paraît évident; au contraire, le fait que le **je** soit employé à une seule reprise peut représenter un avantage pour l'énonciateur en vue de convaincre de son impartialité et de la vérité de la thèse qu'il défend. Cela lui permettra, par ailleurs, de ne pas être accusé directement de subjectivité quand il s'agit de la thèse réfutée.

On remarque premièrement l'emploi de pronoms personnels, une fois à la première personne du singulier, **me** (9) et deux fois à la première personne du pluriel, **nous** (17, 43). L'emploi de **me** ne pose pas d'équivoque, c'est la représentation de l'émetteur qui assume son énoncé, comme il en était question avec l'emploi de **je**; quant à l'emploi de **nous**, il est plus complexe. L'énonciateur emploie ce **nous** à deux reprises pour attirer l'interlocuteur, ici, le lecteur à ses côtés, il le force, en quelque sorte, sinon à adhérer à sa thèse, du moins à être témoin de ce qui est énoncé; ce **nous** indique donc l'effort de l'émetteur à acquérir la complicité du récepteur. Le pronom **nous** représente les gens, les citoyens, ceux qui sont heureux, ceux qui ne le sont pas, ceux qui sont pour la thèse proposée et ceux qui sont pour celle qui est réfutée, **nous** c'est, **tu**, **il** et évidemment **je**. L'emploi de ces **nous** permet à l'énonciateur de généraliser son message: "ce n'est pas seulement moi mais nous tous qui savons que ce que je dis est vrai."

A part l'emploi de ces pronoms personnels, nous remarquons l'emploi intensif de l'adjectif possessif **nos** dans le sixième paragraphe; en effet, il est employé cinq fois avec le même objectif relevé de l'emploi de **nous**: "nos rues" (27), "nos aéroports" (28), "nos hôpitaux" (30), "nos administrations" (32), "nos villes" (34). Tout ce qui est qualifié avec l'adjectif possessif **nos** appartient à tout le monde, c'est-à-dire à **nous** (dans le sens employé auparavant). Par contre, l'emploi du pronom possessif **leur** ne signifie pas cette adhésion, au contraire, ce sont les autres qui sont

indiqués. Le pronom **leur** est employé à trois reprises, deux fois dans le cinquième paragraphe (22, 23), une fois dans le sixième paragraphe (31). Plus que le nombre de fois où il a été employé, c'est la disposition qui importe en ce qui concerne l'emploi de ce pronom; en effet, dans le cinquième paragraphe, il est employé pour "qualifier" ceux qui sont pour la thèse réfutée, donc pour la thèse à laquelle l'auteur n'adhère pas; en quelque sorte, avec l'emploi de ce pronom, il exclut les autres, ceux qui sont d'un autre avis.

3.2.1.2. la modalisation:

Les verbes employés peuvent, dans une approche générale, être groupés sous deux titres, les verbes concernant la thèse proposée et ceux ayant un rapport avec la thèse réfutée, ou bien les verbes exprimant la certitude et le résultat évident d'un fait comme "induire" (3), "venir de" [-affirmatif- (6), -interrogatif (18)], "démontrer" (10), "être fait de" (12), "entraîner" (15), "savoir" (16), "montrer" (17), "être prêt à (22). Ces verbes sont employés à l'indicatif qui est le mode même de la certitude, mode à travers lequel l'énonciateur argumente sa thèse.

A côté de ces verbes, il y a ceux qui expriment l'incertitude comme l'emploi de "douter" (1) et "pouvoir" au subjonctif (1). C'est cet énoncé qui introduit la thèse réfutée; le fait que la tournure impersonnelle "il est" (1) soit employée avec l'adverbe **certes** nous permet de conclure qu'il s'agit de la thèse réfutée, de la thèse à laquelle l'énonciateur n'adhère pas. L'emploi dans le deuxième paragraphe d'une seconde tournure impersonnelle "falloir" au conditionnel (5) apparaît comme l'introduction de la thèse proposée sous forme de conseil, de proposition qui annonce qu'il y a un autre point de vue à prendre en considération, un autre point de vue qu'il ne faut pas oublier. D'ailleurs, l'emploi de "mais" et de "à mon avis" à l'affilée tout au début du paragraphe indique non seulement la présence clairement exprimée de l'auteur dans le texte mais aussi son adhésion à la thèse proposée qui apparaît grâce à l'emploi du connecteur "mais". Si nous nous attardons ici sur l'emploi des connecteurs, c'est parce que l'introduction de la thèse proposée est faite dans ce paragraphe à travers l'emploi de différentes formes de groupes grammaticaux

L'emploi des tournures impersonnelles est intensif: comme nous l'avons précisé dans le premier paragraphe "il est, certes" (1), dans le second "il faudrait" (5), dans le cinquième "il en est" -forme interrogative et futur- (22), et enfin dans le dernier paragraphe "il en est" (de même) (43). Ces tournures apportent au texte plus d'objectivité mais soulignent aussi l'éloignement de l'énonciateur par rapport à ce qu'il dit.

On remarque aussi l'emploi d'adverbes comme "certes" (1), "aisément" (10), "considérablement" (10), "justement" (11), "forcément" (15), "encore" (20), "naturellement" (26), "bientôt" (29), et "bien". Ces adverbes renforcent ou plutôt nuancent l'action du verbe en lui assurant plus de précision quant à l'intensité, la certitude et temps de l'action envisagée.

3.2.2. Les indices d'organisation

Dans cette partie, nous allons examiner la structure du texte en prenant en compte essentiellement l'agencement des paragraphes, car à ce niveau, tout est susceptible de constituer des indices d'organisation. Les connecteurs grammaticaux -conjonctions et adverbes- sont importants. Le texte est composé de sept paragraphes composant trois parties:

- La première partie est composée des deux premiers paragraphes qui peuvent être considérés comme une introduction, le premier paragraphe exposant la thèse réfutée, le second la thèse proposée.

- La deuxième partie, elle, est composée des quatre paragraphes suivants. L'argumentation pour et contre est essentiellement réalisée dans cette partie d'une façon intense: d'abord un argument pour la thèse réfutée et ensuite la réfutation de celui-ci en faveur de la thèse proposée.

- La troisième partie est composée par le dernier paragraphe lors duquel l'énonciateur met le point final: "ce n'est pas la science qui est responsable mais les hommes qui ne savent pas l'utiliser."

L'analyse des connecteurs est indispensable car ils jouent un rôle très important dans la structuration de l'agencement des arguments en faveur ou non d'une thèse ou de l'autre: nous nous contentons ici de les relever pour les analyser dans la partie réservée aux arguments. Il est vrai que ces connecteurs sont importants pour l'organisation du texte, mais en fait on ne peut pas dire qu'à eux seuls ils forment la structure argumentative du texte, il faut donc entreprendre de les analyser dans le cadre des arguments qu'ils relie d'une manière ou d'une autre. Il faut aussi distinguer les connecteurs principaux, ceux qui ont un rôle dans le changement des arguments et les connecteurs secondaires qui prennent place dans un argument même. Les connecteurs logiques sont agencés d'une manière précise; dans ce texte, ils introduisent une idée accompagnée d'un argument en faveur de la thèse posée, à part "et en effet" qui continue à argumenter sur la thèse réfutée:

certes (1): connecteur d'opposition partielle; **mais** (5, 18, 21, 38), **au contraire** (6), **pourtant** (46): connecteurs d'opposition totale; **et** (2): connecteur précisant la mise en série sans gradation; **surtout** (11): connecteur exprimant la gradation; **en effet** (2): connecteur exprimant la cause réelle; **de même** (43): connecteur exprimant l'analogie.

Dans le texte, on constate qu'à trois reprises la forme interrogative est employée; c'est remarquable du point de vue que dans les deux premiers emplois, c'est pour apporter une restriction, une objection à la thèse réfutée, le dernier emploi, tout au début du dernier paragraphe introduit aussi une objection à ce qui a été dit dans le paragraphe précédent qui paraissait argumenter en faveur de la thèse réfutée. La forme interrogative ne retransmet pas réellement l'indécision de l'émetteur qui s'interrogerait, elle représente surtout son intention de contraindre les gens à réfléchir sur la probabilité de l'existence d'un autre point de vue. Nous remarquons donc qu'en posant des questions, auxquelles d'ailleurs il répond immédiatement, l'énonciateur remet en question ce qui a été précédemment affirmé en forçant l'interlocuteur non seulement à réfléchir mais aussi à répondre, donc à se prononcer.

3.2.3 Les indices lexicaux

Dans ce texte, il est difficile de relever des champs lexicaux très différents, c'est le champ de la science qui est découpé en trois orientations différentes: la première est celle d'une vie sans développement scientifique, la seconde montre les apports de la science dans la vie humaine, la dernière ce sont les effets de l'emploi inapproprié de la science.

Manque de SCIENCE	SCIENCE à bonne dose et à bon escient	Excès de SCIENCE
	amélioration (- amélioré)	risques écologiques
	sécurité	pollution
	confort	
ignorance	communication	administration trop exigeante
	information	
	secours médical: (médecin et pénicilline et aussi hôpitaux)	très cher, prescription de traitements inutiles
vie simple et naturelle	transport (avions -2 fois- et voitures)	rues trop encombrées aéroports surchargés
	progrès matériel	hyper consommation
Joie constante et profonde	existence meilleure	
gens heureux et sereins	justice sociale	

Le découpage montre que la science l'emporte à condition d'être utilisée comme il se doit; c'est d'ailleurs la thèse à laquelle l'énonciateur en vient dans la dernière partie.

3.3. Les arguments et les preuves

Nous avons précisé que ce texte était composé de sept paragraphes structurés en trois parties. Nous avancerons par partie en essayant de constater la structure argumentative. Pour faciliter la lecture, nous nous proposons de redonner le texte par parties; les connecteurs sont mis en relief pour être plus facilement repérés.

3.3.1. Première partie:

“Il est, **certes**, des gens qui *doutent* que la science ne *puisse* jamais faire le bonheur des hommes... **Et en effet**, la course au développement, qui *apparaît* parallèle à la progression scientifique, induit l’hyperconsommation, la pollution, de grands risques écologiques.

Mais, à mon avis, *il faudrait* éviter de confondre science et développement, **et** dire, **au contraire**, que la menace vient du trop de science.”

Dans la première partie, on remarque que l’auteur introduit le sujet en présentant la thèse réfutée. Nous l’avons précisé, nous considérons comme tel cet énoncé grâce à la tournure impersonnelle renforcée par l’emploi de **certes**. Cet énoncé semble transmettre la non-adhésion de l’émetteur qui sous-entend qu’ “il est des gens qui pensent que... mais ce n’est pas ce que je pense, moi.” D’ailleurs, l’emploi des points de suspension pourrait être interprété comme l’intention de s’expliquer davantage, intention à laquelle l’auteur semble avoir renoncé au dernier moment. Outre la non-adhésion de l’auteur, dans cet énoncé, il est également question d’une concession de la part de l’auteur en faveur de la thèse réfutée, concession soulignée par l’emploi de **certes** qui reflète l’opposition partielle; c’est, par ailleurs, une preuve de ce que l’énonciateur soit conscient de l’existence d’un autre point de vue qui ne correspond pas au sien. La phrase suivante est introduite par **et en effet** qui apporte le premier argument en faveur de la thèse réfutée; **et** connecte l’énoncé au précédent et annonce qu’il va introduire un indice nouveau, avec l’emploi de “en effet” on apprend qu’il s’agit d’une cause qui va être introduite: si les gens pensent que “la science ne puisse jamais faire le bonheur des hommes”, c’est à cause “de l’hyperconsommation, de la pollution, et des grands risques écologiques” qui sont induits par la progression scientifique (ou la course au développement.). C’est un rapport de cause-conséquence qui est établi.

Dans le second paragraphe commençant par la conjonction **mais** qui place l’accent sur une opposition avec ce qui a été énoncé auparavant; il est à remarquer que c’est un argument pour la thèse proposée qui est donné partiellement pour être mieux, plutôt plus nettement précisé dans le second

énoncé avec **et ... au contraire** qui introduit un nouvel indice qui complète ce qui a été dit en utilisant l'opposition. Ce paragraphe donne la thèse proposée: la menace vient de trop de science.

3.3.2. *Seconde partie:*

Après l'exposition des deux thèses, la thèse réfutée et la thèse proposée, l'émetteur en énonçant "voyons les faits" nous déclare, en quelque sorte, qu'il va commencer à s'expliquer, donc argumenter les thèses exposées. L'organisation de cette deuxième partie reflète la structure de l'argumentation des deux thèses qui sont données ensemble; nous procéderons par paragraphes étant donné que la partie est considérablement longue.

"Voyons les faits.

Une comparaison objective du passé et des temps modernes me *paraît* le démontrer aisément: la condition humaine s'est considérablement améliorée, **surtout** dans les pays développés, c'est-à-dire, justement, là où on pratique la science. Cette amélioration est faite de la mise en oeuvre d'une infinité d'éléments de sécurité et de confort, de communication, d'information -lesquels, donnant à chacun le goût d'une existence meilleure, entraînent forcément plus de justice sociale."

Ce premier paragraphe présente des arguments en faveur de la thèse proposée qui a été annoncée juste à la fin du paragraphe précédent. La première phrase introduit le deuxième argument fondé sur une comparaison du passé et des temps modernes qui permet à l'auteur de conclure; "paraître" est un verbe que l'on peut qualifier de semblance, c'est avec le verbe **démontrer** que la phrase devient argumentative, l'emploi de "aisément" laisse entendre que cela va de soi, que de la comparaison découle naturellement un argument en faveur de la thèse proposée, la menace vient de trop de science, ici répétée sous forme du pronom **le**. L'emploi de deux points (:) signifie qu'une explication va être donnée: l'amélioration de la condition humaine; la conjonction **surtout** ici est un connecteur secondaire, c'est-à-dire qu'il n'introduit pas un nouvel argument mais il précise celui qui a déjà été relevé en soulignant qu'il est question de gradation: l'amélioration est valable essentiellement pour les pays développés; le groupe "pays développés" est précisé avec les adverbes "justement" et "là" mis en apposition avec une virgule qui met l'accent, tout comme l'emploi de "c'est-à-dire", sur l'intention de précision à laquelle l'auteur semble beaucoup tenir. Un repérage général qui est restreint par la suite est ainsi donc représenté. L'amélioration de la condition humaine est réalisée par la mise en oeuvre "d'éléments de sécurité et de confort, de communication et d'information" qui ont deux résultats : donner le goût d'une existence

meilleure et entraîner plus de “justice sociale”; l’emploi de “entraîner” et “forcément” est significatif d’une démarche qui est montrée comme naturelle et inévitable.

Les deux paragraphes suivants sont ceux où la thèse réfutée et la thèse proposée sont données ensemble; d’abord un argument pour la thèse réfutée et ensuite la réfutation de celui à l’aide d’un autre argument.

“Je sais bien, les pays en voie de développement, les régions les plus pauvres de l’Amérique latine, *nous* montrent des gens heureux et sereins. **Mais** leur satisfaction ne vient-elle pas de leur ignorance des progrès matériels du reste de l’humanité ?

Des Français, il est vrai encore, trouvent une joie, constante et profonde, dans une vie simple et naturelle, en Corrèze... **Mais** qu’en serait-il si un médecin, armé de pénicilline, n’était pas prêt à leur porter secours en cas de maladie grave, si le facteur ne leur apportait, de temps à autre, les lettres des êtres qu’ils aiment, et que l’avion transporte en quelques heures ?”

L’argument 3 donné au début du paragraphe est introduit par une sorte de concession “je sais bien”; cet argument en faveur de la thèse réfutée, c’est que les gens qui vivent dans les pays non développés sont “heureux et sereins”. L’argument 3 est très vite réfuté avec la phrase suivante qui débute avec un **mais**, connecteur principal qui va introduire un nouvel argument, posé à la forme interrogative. Que l’argument soit donné à la forme interrogative n’apparaît pas constituer une véritable question, au contraire cela permet de donner plus de rigueur à l’argumentation en appelant, en quelque sorte le lecteur à répondre, ou du moins à prendre place dans le circuit; le verbe **venir** ici souligne un rapport de cause-conséquence que représente l’argument 4: c’est parce qu’ils ne savent pas ce qu’ils perdent que ces gens sont “heureux et sereins”.

La structure du paragraphe suivant est la même: l’argument 5 accepte encore une fois que la “vie simple et naturelle” peut rendre heureuse; mais, il est très vite réfuté par l’argument 6 qui le remet en question encore une fois à la forme interrogative qui a exactement la même valeur et le même effet que la fois précédente. L’argument 6 est un argument relativement fort, c’est-à-dire qu’il est plus concret et aussi irréfutable; le lecteur adhèrera à celui-ci car le secours médical et le besoin d’information et de communication -surtout avec les gens que l’on aime- sont des choses auxquelles beaucoup de gens tiennent.

Le dernier paragraphe de la seconde partie nous apparaît de prime abord comme l’argumentation de la thèse réfutée.

“Naturellement, l’industrialisation galopante, et son corollaire, la pollution, peuvent conduire au désastre: *nos* rues sont encombrées de tant d’automobiles que celles-ci ne peuvent plus rouler; *nos* aéroports sont

tellement surchargés que les avions bientôt ne pourront plus s'envoler; *nos* hôpitaux sont remplis de tant de machines automatiques *si* coûteuses *que*, pour les rentabiliser, on leur prescrit des analyses inutiles; *nos* administrations sont équipées de tant d'ordinateurs nourris de tant de questionnaires, que les citoyens de demain, risquent passer *plus* de temps à les remplir qu'à travailler; nos villes élèvent vers le ciel un si grand nombre de tours si hautes que les mêmes citoyens seront transformés en ludions montant **et** descendant sans cesse..."

Le paragraphe débute avec l'adverbe **naturellement** qui, ici, a la valeur d'un connecteur étant donné qu'il introduit un nouvel argument différent de l'argument 6 qui était en faveur de la thèse réfutée. L'argument 7, l'industrialisation -et son corollaire, la pollution peuvent, mener au désastre- est intensivement développé dans le reste du paragraphe. Nous avons dit que cet argument semblait être en faveur de la thèse réfutée; c'est partiellement correct, tout ce qui est énoncé représente effectivement les mauvais résultats de trop de développement. Mais le fait que les effets négatifs de ce développement aient été amplement exagérés nous laissent penser que l'émetteur a d'autres intentions. L'exagération des effets est réalisée avec l'emploi de comparatif comme **tant de + nom + que** (à trois reprises), **tellement ...que**, et **si ... que**. Avec l'emploi de ces tournures qui soulignent l'intensité, des tournures qui renforcent cette même intensité au niveau du nom sont reprises dans les phrases en question: "nos hôpitaux sont remplis de tant de machines automatiques si coûteuses que...", ou encore "nos administrations sont équipées de tant d'ordinateurs nourris de tant de questionnaires, que les citoyens de demain, risquent passer *plus* de temps à les remplir *qu'*à travailler"ou dernièrement comme "nos villes élèvent vers le ciel un si grand nombre de tours si hautes que...". A part la comparaison, on remarque que l'emploi répétitif de "si" (coûteuses) et "si" (hautes), de (nourris de) "tant de" produit à peu près le même son et a pour rôle d'augmenter et aussi argumenter le tableau déjà relativement négatif. Hormis l'emploi de ce vocabulaire, les images sont assez abérrantes: les voitures qui ne roulent pas, les avions qui ne peuvent pas s'envoler, les gens qui passent plus de temps à remplir les questionnaires qu'à travailler, les gens transformés en ludion; c'est presque le monde à l'envers en quelque sorte, un monde où tout semble avoir perdu sa fonction initiale. Le rôle de cette exagération du point de vue de l'argumentation, c'est d'illustrer le pire de ce qui risque d'arriver. L'émetteur parlait jusqu'à maintenant des hommes sous le terme "des gens" (1, 17), dans ce paragraphe, il parle de "citoyens du futur" et de "ludion". En apparaissant argumenter pour la thèse réfutée, on constate que l'argument 7 est, en fin de compte, un argument en faveur de la thèse proposée: ce qui serait un désastre, ce n'est pas l'industrialisation mais le fait qu'elle soit incontrôlée et trop intensive: ainsi, si on supprime "encombrées" (employé après rues), "surchargés" (après aéroports) "si"

(après coûteuses), “tant” (avant questionnaires), “si” (avant hautes), le tableau s’améliore un peu et permet une modération en faveur de la thèse proposée.

3.3.3 Troisième partie:

Comme nous allons le constater, cette partie met le point final au dilemme et réaffirme la thèse proposée.

“**Mais** en quoi la science est-elle responsable de tout cela ? Elle a apporté des moyens de bonheur, et ce sont les hommes qui ont détourné ces moyens de leur objet, ne serait-ce qu’en les multipliant d’une manière excessive... Une bouteille de champagne, de temps à autre, délicieuse aubaine; trois bouteilles par jour, c’est la cirrhose du foie... Il en est bien de même de la plupart des choses qui nous détruisent aujourd’hui, et qui **pourtant** sont, en elles-mêmes, des éléments de sécurité et de confort dus à la science...”

Bien qu’avec l’emploi de “mais” l’argument 7, que nous avons finalement considéré comme un argument en faveur de la thèse proposée, semble être réfuté, en fait, c’est exactement le contraire, c’est le tableau négatif qui l’est réellement avec l’emploi de la forme interrogative. L’émetteur répond lui-même en introduisant l’argument 8: c’est la multiplication excessive des moyens qui est à remettre en question; cet argument, l’auteur l’illustre avec un exemple, celui du champagne, un peu c’est une source de plaisir, trop c’est une cause de maladie. Avec l’emploi de “il en est bien **de même**”, il rapproche l’exemple donné à tous les faits du même ordre qui ne sont pas utilisés comme il le faut, donc qui n’apportent pas confort et sécurité, idée renforcée par **pourtant** exprimant généralement l’opposition, mais qui, ici met en valeur l’argument déjà relevé. Le dernier paragraphe est important non seulement parce que la thèse proposée y est réexprimée mais aussi parce que la cause réelle est élucidée: les hommes qui utilisent le développement scientifique d’une manière excessive et dangereuse. On remarque ce parallélisme: si la science est utilisée à mauvais escient, elle apporte le malheur aux hommes, au contraire si elle est utilisée à bon escient elle leur apporte le bonheur; c’est à l’homme de conserver l’équilibre. Ainsi, à la question posée au début de l’analyse, nous pouvons affirmer que Science = Bonheur si les hommes savent l’utiliser comme il le faut.

3.4 Les exemples

Le premier exemple relevé prend place dans le dernier paragraphe de la deuxième partie, après l’énonciation de l’argument 7: “l’industrialisation

galopante et son corollaire, la pollution peuvent conduire au désastre”. Après l’énonciation de cette thèse, on remarque l’emploi des deux points (:) qui ont pour rôle d’introduire l’exemple qui, ici, est représenté par l’énonciation de cinq cas différents pouvant être relevés en tant qu’exemples à part entière. C’est parce qu’ils illustrent le même argument que nous le considérons comme un seul exemple.

Le second exemple est donné dans la dernière partie, après l’énonciation de l’argument 8: c’est la multiplication excessive des moyens qui est responsable des mauvais effets de la science. L’exemple donné n’appartient pas exactement au même registre mais il illustre l’argument en montrant que même l’excès de bonnes choses a de mauvaises conséquences: “Une bouteille de champagne, de temps à autre, délicieuse aubaine; trois bouteilles par jour, c’est la cirrhose du foie...”

3.5. Le circuit argumentatif:

Thèse posée: Ce n’est pas la science qui est responsable du malheur des hommes, ce sont les hommes eux-mêmes qui le sont.

Thèse réfutée: La science ne peut jamais apporter de bonheur aux hommes.

Argument 1: La course au développement induit l’hyperconsommation, la pollution et les grands risques écologiques.

Argument 2: Une comparaison objective du passé et des temps modernes paraît démontrer facilement que ce n’est pas la science qui est responsable. (L’amélioration de la condition humaine et par la suite le désir de justice sociale en sont des preuves.)

Argument 3: Les pays non développés montrent des gens heureux et sereins.

Argument 4: La satisfaction de ces gens provient de leur ignorance des progrès matériels.

Argument 5: La vie simple et naturelle rend les gens heureux dans les régions comme la Corrèze.

Argument 6: Si ces gens ne pouvaient profiter des moyens comme la médecine, la communication, ils ne seraient pas si heureux.

Argument 7: L’industrialisation et la pollution peuvent conduire au désastre.

Exemple 1: Nos rues, nos aéroports, nos hôpitaux, notre administration et nos villes l’indiquent.

Argument 8: C’est l’emploi excessif des moyens par l’homme qui est responsable.

Exemple 2: Une bouteille de champagne de temps à autre, c'est bien mais trois bouteilles par jour, c'est la cirrhose du foie.

Nous remarquons que les arguments 1, 3, 5, 7 et l'exemple 1 sont en faveur de la thèse réfutée; les arguments 2, 4, 6, 8 et l'exemple 2 sont en faveur de la thèse posée. D'après la répartition des arguments, on constate qu'ils sont employés en nombre égal. Que faut-il en conclure ? que l'énonciateur est partagé entre les deux thèses ? C'est l'ordre dans lequel sont employés les arguments qui nous permet de conclure sur la stratégie argumentative: l'énonciateur commence par émettre un argument en faveur de la thèse réfutée, aussitôt après il en présente un pour la thèse posée et c'est par ce moyen qu'il illustre mieux sa thèse qui est mise en valeur parce qu'elle est énoncée après la thèse réfutée et qu'elle complète positivement celle-ci.

En terminant l'analyse, il est à relever que l'auteur qui a mené son argumentation à bien en employant l'induction, c'est-à-dire en partant de cas particuliers pour en arriver à la fin à une certaine généralisation, a eu recours à ces types d'argument:

- L'**analogie** établie entre bonheur et manque de technologie et entre développement et science.

- L'**alternative**: les deux genres de vie, la vie naturelle et la vie où la technologie est au premier plan sont décrites.

- Ce type de raisonnement lui permet aussi de montrer **les avantages et les inconvénients** de chacune des alternatives décrites.

- Les **rapports de cause à effet**: L'auteur après une comparaison des deux modes de vie, s'attarde sur les causes et les conséquences négatives.

- L'**utilisation de données numériques**: L'emploi de l'exemple avec la bouteille de champagne constitue ce type de raisonnement qui est même élargi à "la cirrhose du foie" ce qui pourrait même constituer une donnée scientifique.

- La **prise à témoin** qui est le fait que l'énonciateur recherche l'accord de l'interlocuteur est un des types de raisonnement utilisé dans ce texte. Etant donné que l'argumentation est un fait interactif, elle nécessite non seulement un interlocuteur mais en réalité un interlocuteur qui adhère à la thèse de l'énonciateur, c'est pour cela que la prise à témoin est un des types d'argument qui sont le plus fréquemment employés en matière d'argumentation.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE J.-C. et O. DUCROT *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Liège, 1997.
- BOISSINOT, A., *Les textes argumentatifs*, Bertrand-Lacoste / CRDP de Toulouse, Paris, 1992.
- BOUCHAREC, M., *L'étude d'un texte argumentatif*, Albin Michel, Paris, 1996.
- DECLERCQ, G., *L'art d'argumenter, structures rhétoriques et littéraires*, Presses Universitaires, Paris, 1992.
- IONESCO, E., *Rhinocéros*, Editions Gallimard, Paris, 1993.
- KAZANOĞLU, F., *Les procédés de l'Argumentation et la Spécificité du Texte Argumentatif en Français* (thèse de Doctorat non publiée), Hacettepe Üniversitesi Sosyal Bilimler Enstitüsü, Ankara, 2000.
- MAINGUENEAU, D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Dunod, Paris, 1995
- MOESCHLER, J., *Argumentation et Conversation*, Hatier- Crédif, Paris, 1985.
- OLERON, P., *Le raisonnement*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996 a.
- OLERON, P., *L'argumentation*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996 b.
- PLANTIN, C., *L'argumentation*, Paris: Editions du Seuil, Paris, 1996.
- ROBRIEUX, J., *Eléments de rhétorique et d'argumentation*, Dunod, Paris, 1993.
- TOULMIN, S. E., *Les usages de l'argumentation* (1958) (Trad. Philippe de Brabanter) Presses Universitaires de France, Paris, 1993.